

## Autant en emporte la Marne

Les actualités

La mission locale œuvre pour l'emploi des jeunes 1/2

Du 02 mai 2023



*Lancé le 1er mars 2022, le CEJ est un dispositif d'accompagnement intensif qui cible l'ensemble des moins de 26 ans qui ne sauraient s'inscrire par eux-mêmes dans l'emploi durable. Les jeunes travailleurs précaires peuvent également y prétendre. Véritable contrat signé entre le jeune et la Mission Locale qui l'accompagne, il engage les 2 parties à travers un parcours personnalisé et une mise en activité systématique de 15/20 heures par semaine, en contrepartie d'une allocation financière d'un montant maximum de 520 € par mois pour les jeunes qui en ont besoin. Les jeunes sans diplôme ou de niveau infra-bac représentent plus de la moitié des jeunes en CEJ (55% des jeunes sans diplôme). Conformément aux objectifs du dispositif, les jeunes de 18 à 21 ans représentent également plus de la moitié des jeunes accompagnés (57,25%).*

### Historique de la Mission Locale de l'Arrondissement de Château-Thierry

1982 – Création de la PAIO (Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation) à l'initiative de la ville de Château-Thierry. La PAIO a un statut juridique "Education Nationale" et est sous la responsabilité du Lycée Jules Verne à Château-Thierry.

1986 – Création de l'ADAIOJ (Association Départementale pour l'Accueil, l'Information et l'Orientation des Jeunes) qui regroupe et gère les PAIO du Département de l'Aisne. Devant les problèmes rencontrés par les jeunes, non plus seulement professionnels ou scolaires mais aussi au niveau du logement, de la santé ou de la culture, il devient nécessaire pour les PAIO de s'inscrire en Mission Locale qui a pour vocation de prendre en compte le jeune dans sa globalité. Progressivement, chaque PAIO du département devient Mission Locale, la première étant Saint Quentin.

Mars 1998 – Création de l'Association pour la création de la Mission Locale.

Juillet 1998 – Création de la Mission Locale à l'initiative de la ville de Château-Thierry, des communes de Chierry, Essômes-sur-Marne et Verdilly, suivies de Gandelu et Essises.

2000 – Emménagement de la Mission Locale au 53 rue Paul Doucet à Château-Thierry.

2009 – Déménagement au 7 rue de l'Europe à Château-Thierry.

2019 – Déménagement à l'Aiguillage (2 avenue Ernest Couvrecelle à Etampe-sur-Marne). Ce bâtiment est la propriété de la CARCT où la Mission Locale y est hébergée contre loyer.